



La Lettre du "Cœur de Brenne"

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – N° 13 – DÉCEMBRE 2008

Le Mot du Président

L'installation des délégués élus parmi nos conseils municipaux et le renouvellement de nos différentes commissions révèlent beaucoup de changements ; nombreux de vos représentants découvrent la mission d'élu, de délégué communautaire et, par le fait, le fonctionnement d'une collectivité territoriale. Ne soyez pas inquiets, tout se passe normalement ; une bonne ossature d'élus chevronnés assure l'encadrement, et l'équipe technique et administrative, très dévouée, garantit le bon fonctionnement de notre structure. Mais il devient très difficile de s'intégrer au sein de nos collectivités territoriales... d'autant plus que de nouvelles réformes sont annoncées pour les prochaines années !...

Notre projet de territoire va consacrer ses efforts particulièrement soutenus pour les services à la personne dans toutes les phases de la vie. Début 2009, une importante structure consacrée à la petite enfance va ouvrir ses portes à PAULNAY et ainsi compléter l'échiquier des établissements destinés à améliorer la qualité de vie de notre territoire.

Au niveau du centre de loisirs, nous mettons en place, une sixième semaine d'activités cet été à SAINT-MICHEL-EN-BRENNE. Notre siège social offrira également une nouvelle salle informatique pour accueillir le relais de services publics, où tout un chacun pourra trouver réponse à ses problèmes administratifs, mais également une formation à l'internet qui deviendra très rapidement indispensable à tous. Je suis particulièrement heureux de l'attribution d'une seconde @ à notre territoire, grâce à notre conviction, mais surtout au travail remarquable qu'assure notre animateur Jean-Bernard CONSTANT. Je tiens également à souligner l'active implication de Pierre TROUVE, animateur auprès des jeunes et la mise en place d'un véritable programme culturel dans nos communes.

De plus, s'il est besoin de mettre en évidence l'amplitude de nos actions, je voudrais apporter une mention particulière dans nos relations avec les entreprises de notre territoire. L'accompagnement mis en place avec les responsables de l'entreprise CATOIRE de MARTIZAY et le Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie, s'est concrétisé par la signature de plusieurs contrats d'apprentissage. Aussi, dès 2009, une journée

« forum de l'apprentissage » réunira les différents CFA et, je l'espère, la plupart de nos chefs d'entreprises.

Il est évident que nous devons consolider nos nombreuses compétences, étendre plus largement nos actions vers les jeunes et les entreprises de notre secteur, et cela, dans les limites de nos responsabilités. Nous avons la chance d'avoir encore un territoire à échelle humaine, avec une identité forte, ce qui nous permet de conduire à bien notre mission. Chaque jour, avec une équipe dévouée et dynamique, nous bâtissons notre projet de territoire afin d'améliorer notre qualité de vie et l'attractivité de nos communes.

Notre objectif ne pourra être atteint qu'avec le soutien indispensable des conseillers municipaux de toutes nos communes qui se doivent d'amplifier le travail très important déjà accompli depuis la création de notre Communauté Cœur de Brenne. Plus que jamais, notre esprit communautaire doit être garant de plus d'efficacité dans toutes nos compétences. La réplique, trop souvent donnée à diverses interrogations de nos administrés est souvent réduite à ce qui suit : « *ce n'est pas de notre responsabilité, ça concerne la Communauté de Communes* » ne doit plus être d'actualité, car la réussite de notre territoire est l'affaire de tous, élus comme tout un chacun : utilisateurs, bénéficiaires ou animateurs ! L'indifférence doit laisser place à des relais effectifs, constructifs et efficaces !

Pour l'année 2009, je souhaite vivement que la nouvelle génération d'élus dans l'Intercommunalité, raisonne instinctivement dans un esprit de « communauté », afin de mutualiser nos moyens, en se disant que toutes les communes du Cœur de Brenne ne forment qu'une seule et grande « commune ». Il faut que nous ayons tous la volonté d'expliquer aux habitants de notre territoire, qu'un village tout seul, aujourd'hui ne peut plus vivre. C'est en faisant évoluer les mentalités que notre Communauté de Communes « Cœur de Brenne » pourra donner le meilleur de ce qu'elle peut apporter à tous.

Excellente santé à tous et bonne et heureuse année !

Jean-Louis CAMUS,
Président de la Communauté
de Communes CŒUR DE BRENNÉ

Le transport des élèves

Il est assuré par le Conseil Général, avec le concours de la CdC. Minibus, horaires adaptés, surveillance assurée...
Ce service est entièrement gratuit.

L'école maternelle de **Paulnay**, a effectué une sortie dans le parc du CPIE pour y observer les effets de l'automne sur les feuillus et les conifères ; y découvrir des traces de vie de lapins ou d'écureuils, y jouer à reconnaître des plantes dans le jardin des senteurs... Tout cela après y avoir découvert, dès leur arrivée, des arbres bizarres, qui, d'après certains, avaient la forme de « Pouligny St Pierre », de camemberts ou carrément d'arbres extra-terrestres, le tout autour d'un château aux formes un peu étranges, dans lequel vécut un loup à la triste vie, nommé Cacao.



L'école d'**Obterre** accueille le CM2 dont les élèves disposent de deux salles de classe, d'une bibliothèque et du stade municipal qui se trouve à proximité immédiate de l'école. Les projets sont nombreux : inscription au prix littéraire « Escapages » ; jardin potager ; projet classe de mer « Le milieu marin à Angoulins sur Mer », le séjour aura lieu du 11 au 15 mai 2009 ; classe environnement avec le PNR Brenne : étude de la différence entre eau salée et eau douce en liaison avec la classe de mer ; intervenant musical (chansons d'Alain Souchon) ; fleurissement de l'école ; fête de Noël et fête de fin d'année...

L'école de **Mézières-en-Brenne** a été dotée d'un Tableau Blanc Interactif. Complété d'un ordinateur portable et installé dans la classe de cours moyen, le TBI apporte une modernisation importante des supports d'enseignement. Ce matériel peut être utilisé sous différentes formes. Il peut servir comme tous les tableaux, en remplaçant la craie par le stylo. Il est enrichi d'une bibliothèque d'images, de sons et de symboles. Il peut se transformer en vidéo projecteur et transmettre en grand format des cartes géographiques, des textes divers, des vidéos... Il accroît l'attention des élèves qui apprennent très vite à l'utiliser.



Côté Informatique

Nos écoliers sont à la pointe du progrès avec une dotation importante en matériel informatique performant (ordinateurs, vidéo projecteur, tableau blanc interactif...). La CdC s'implique tout particulièrement dans cette modernisation de l'enseignement.

Les écoles maternelles

PAR J.-F. LALANGE

Les enfants ont besoin, pour grandir, de leur famille et de l'aide de l'école : c'est la première mission de l'école maternelle. De plus, nos écoles maternelles participent au développement d'un milieu rural vivant. Ce sont de petites structures avec moins de bruit, plus d'écoute, qui répondent à une qualité de vie.

Lorsque les maternelles sont proches du domicile des parents, les temps de transport étant courts, la fatigue et le stress sont minimums.

Les rencontres parents-enseignants sont plus faciles. Les problèmes aigus auxquels se heurte l'école aujourd'hui : la violence, l'exclusion, l'échec, ne se posent pas dans nos petites structures hétérogènes, non pas parce que les enfants, les milieux socio-culturels, les situations économiques sont meilleurs, mais parce que l'approche pédagogique est différente.

Les enfants deviennent plus vite autonomes, les « petits » progressent par imprégnation, ils sont stimulés par ce que font les « grands » et les « grands » composent avec les « petits », se posent en « tuteurs ».

Les classes maternelles à plusieurs sections, quant à elles, sont des lieux d'éducation particulière. Les enfants ne doivent pas tous progresser au même rythme et le rapprochement d'âges différents est une richesse, il n'en va pas autrement au sein de la famille.

Dans nos écoles maternelles rurales, les résultats sont aussi bons que dans les écoles de « type urbain ». Les études réalisées par la direction de l'évaluation et de la prospective de l'Education Nationale l'affirment.

L'école maternelle, espace de sociabilité, de tolérance, de partage, de découverte, d'éveil, est une chance pour nos enfants mais, près de chez eux, elle est primordiale.



Les écoles primaires

PAR C. ROCAMORA

Les écoles de la Communauté de Communes sont des pôles importants dans la vie de notre territoire. Les enfants peuvent bénéficier d'un enseignement que tous les partenaires de l'éducation essaient d'enrichir sans cesse.

Depuis l'attribution de nouvelles compétences à la structure intercommunale, trois interrogations peuvent éclairer le nouveau mode de fonctionnement :

Pourquoi la question de la relation Communauté de Communes-école se pose-t-elle aujourd'hui ?

Depuis très longtemps, l'enseignement primaire possède une tradition d'osmose avec le milieu local. Le service public de l'Education Nationale dans le premier degré est une mission d'Etat fondée sur une relation avec la collectivité de rattachement. Les enseignants et les élus ont en commun le souci de l'attachement et de l'éducation à notre territoire. Ces liens étroits permettent de construire une relation basée sur la coopération.

Quels sont les obstacles rencontrés ?

Les lois et la pratique ont renforcé la présence des collectivités de rattachement dans le fonctionnement général des écoles. Il y a là des incidences sur les pratiques pédagogiques. La participation de la structure intercommunale dépasse largement aujourd'hui l'aspect matériel et pose le problème de la connaissance précise des limites de la compétence dans le domaine scolaire.

Quelles sont les conditions du succès pour que les responsabilités soient clairement partagées ?

L'Etat reste le premier responsable dans le domaine de l'éducation à l'école primaire. Il édicte la norme (les programmes scolaires) et gère les limites de l'autonomie de l'enseignant. En dehors de ces domaines, la Communauté de Communes élabore de son côté une politique éducative et culturelle en faveur des jeunes du territoire. Elle possède dans ce cadre, une marge d'initiative réelle pour s'impliquer dans l'animation de la vie des écoles en « Cœur de Brenne ».



Rappelons que ce sont dans les premières années que se joue en partie l'avenir d'un enfant car c'est là qu'il est au maximum de ses capacités d'apprentissage et de ses découvertes.

Pour ce faire, l'école maternelle de **Martizay**, a inscrit plusieurs actions au projet d'école :

- Mise en place d'un partenariat avec la médiathèque de Martizay afin de mieux faire connaître les espaces culturels locaux ;
- Participation à un prix littéraire « le prix Escapages » afin de travailler la lecture et le langage oral ;
- Réalisation de plantations en jardinières et en grand espace pour développer les capacités d'observation en sciences.



On préfère manger à la cantine !

Chaque école dispose d'une cantine. Les repas sont généralement préparés par le personnel communal. Les cantines sont gérées par les municipalités, de façon à offrir un service de qualité à un prix raisonnable.

Les effectifs :

Azay : primaire, Nathalie Sionneau, 85 élèves
Martizay : maternelle, Tiphaine Sallé, 54 élèves
Mézières en Brenne :
Primaire, Christophe Rocamora, 83 élèves
Maternelle, Nathalie Riffault, 49 élèves
Migné : primaire, Cécile Trotignon, 15 élèves
Obterre : primaire, Sabrina Gauthier, 22 élèves
Paulnay : maternelle, Françoise Menan, 22 élèves

A l'école de **Migné**, le projet cette année, c'est les sciences. Et plus exactement la recherche scientifique. Nous nous posons des questions et cherchons des réponses en allant sur Internet, en lisant des documents et en faisant des expériences quand c'est possible.

Nous sommes partis une semaine dans le Livradois Forez pour travailler avec l'association « Objectif sciences » sur l'architecture bioclimatique. Nous avons découvert comment exploiter au maximum le terrain, le climat et la végétation d'un lieu pour construire une maison en faisant des économies d'énergie et protégeant notre planète. Tout le monde est revenu très heureux du voyage ! Surtout que nous avons eu de la neige et on s'y est bien amusé ! (photo)



L'école d'**Azay-le-Ferron** est une Eco-école. Elle a reçu ce label européen pour la 3^{ème} année consécutive pour son action en faveur de l'éducation à l'environnement. De nombreux partenaires interviennent chaque année selon les projets, depuis le CPIE, le P.N.R., le Syndicat des Eaux, l'O.N.F. ou la Fédération de randonnée pédestre. Cette année, la thématique abordée est celle de l'eau. Les élèves vont étudier la problématique au sein du village, se rendre compte de la consommation de chacun et faire des propositions afin d'éviter tout gaspillage d'eau dans les locaux scolaires. Les points d'eau remarquables de la commune seront localisés (puits, mares, ruisseau...) et les classes, qui travaillent en collaboration avec la Fédération de Randonnée pédestre, vont préparer un circuit de randonnée qui conduira les parents et les élèves sur les chemins un samedi du mois de juin.

Portage de repas

La CdC propose le service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés par la Maison de Retraite de Mézières en Brenne. Ils sont livrés en liaison froide dans des véhicules frigorifiques, par Madame Bruneau et Madame Faucon.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce service n'est pas destiné uniquement aux personnes âgées ou handicapées... Vous pouvez très bien l'utiliser en cas de convalescence par exemple ou bien en cas d'horaires épuisants pour vous faire gagner du temps ou bien encore par mesure de simplicité. Vous pouvez vous faire

livrer sur votre lieu de travail si vous préférez... C'est un service très pratique ! Les menus sont variés et pour une somme tout à fait raisonnable vous disposez d'un repas complet pour le déjeuner et d'un potage pour le dîner. Les menus sont préparés par une nutritionniste et sont donc parfaitement équilibrés. Vous pouvez également demander des repas qui tiennent compte de votre état de santé (sans sel, sans trop de sucre, mixé...)

Faites vous une idée des menus hebdomadaires en les consultant en mairie. Pour tout renseignement complémentaire, demandez Catherine ou Isabelle à la CdC.

Un point sur le numérique

En novembre 2008, la CdC Cœur de Brenne s'est vue attribuer pour la seconde année consécutive, le **label Ville Internet**, par Eric Besson, secrétaire d'Etat, chargé, entre autres, du développement de l'économie numérique. Elle obtient donc en 2008 une seconde @ qui témoigne des efforts qu'elle a fait dans le domaine du Numérique et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Vous devriez donc voir fleurir de nouveaux panneaux à l'entrée de vos communes prochainement.



De même, le **Relais de Services Publics** de Saint-Michel-en-Brenne devrait ouvrir durant le premier trimestre 2009. Vous trouverez en ce lieu les différentes informations sur les partenaires de Services Publics : Préfecture, Assedic, ANPE, Trésorerie / impôts, Caf, MSA... Vous pourrez alors réaliser la plupart de vos démarches sans avoir à vous déplacer en dehors de la Communauté de Communes. Pour tout renseignement : 02 54 38 59 46.

En complément à ce dispositif, le **Parc Naturel Régional de la Brenne** a décidé de faciliter l'accès aux services à la personne en créant une plate-forme téléphonique de renseignements : « **Mille et un services** ». Ainsi, dès janvier 2009, si vous recherchez un service (ménage, bricolage, jardinage, garde d'enfants, soutien scolaire, assistance informatique...), appelez le : **02.54.37.09.09**, vous serez dirigés vers une structure capable de répondre à votre demande et vous serez guidés dans vos démarches. Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Ouverture du multiaccueil à Paulnay



La structure d'accueil pour la petite enfance va ouvrir ses portes au cours du premier trimestre 2009. Destinée aux enfants de 0 à 6 ans, c'est un lieu où vous pourrez laisser en toute sécurité, dans un cadre agréable et ludique, vos bambins de façon régulière ou selon vos besoins.



La CdC a recruté la responsable, Madame Isabelle SALARD qui est titulaire du diplôme d'éducateur de jeunes enfants. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2009. Inscrivez-vous dès maintenant pour réserver vos places. Renseignements CdC : 02.54.38.18.60

Des ateliers relais à votre disposition



Vous êtes créateur d'entreprises ou artisan ?

👉 *Nous avons une solution pour vous aider à concrétiser votre projet...*

C'est sur la zone d'activités communautaire des « Noraies » à Mézières-en-Brenne que **2 ateliers relais de 350 m²** chacun sont actuellement en construction. Chaque bâtiment, à usage d'atelier ou d'entrepôt, comprend : un local d'archives, un bureau, vestiaire / sanitaires, un hall et un atelier de 300 m². Disponibilité : mai 2009. Loyer très attractif. N'hésitez pas à contacter la CdC !

Pourquoi pas l'apprentissage ?

Les responsables de l'entreprise Catoire (fabricants de matrices et moules à Martizay) ont fait part aux élus locaux des difficultés que rencontre l'entreprise depuis plusieurs années pour recruter des apprentis. Ils souhaitent organiser, avec le Centre de Formation des Apprentis, une journée d'information sur les possibilités de travailler dans l'entreprise par le biais de l'apprentissage. Ce fut fait le 13 juin 2008 à Martizay. La CdC a entièrement géré les invitations auprès des jeunes de 14 à 18 ans qui étaient susceptibles d'être intéressés. Elle a également réalisé des affiches largement diffusées.

Au programme de la soirée : des témoignages de salariés, de maîtres d'apprentissage, d'apprentis... Le tout visant à faire en sorte qu'à l'avenir, l'entreprise puisse trouver des employés qualifiés selon ses besoins et que les élèves qui ne trouvent pas leur voie, réfléchissent à cette possibilité d'apprentissage. Il semble en effet que l'information a du mal à passer auprès des jeunes qui ignorent bien souvent, qu'avec ce type d'études, on se retrouve rapidement avec un bon métier dans les mains, un emploi à la clef, et des possibilités d'évolution de carrière intéressantes... Ce qui ne vient pas automatiquement à l'esprit lorsqu'on parle apprentissage.

Bilan très positif pour cette soirée de communication puisque **4 contrats d'apprentissage ont été signés !**

Logements à louer

👉 **Des logements sont actuellement disponibles à la location à St-Michel et à Obterre. Renseignez-vous !**

A St-Michel : 16 Place St Cyran : Logement type 3 sur deux étages de 82 m². Loyer mensuel de **327,37 €**
A Obterre : 12 rue Jean Delalez : Logement type 3 de **70.54 m²**. Loyer mensuel de **317.25 €**
Impasse des Violettes : Logement type 3 de **67 m²**. Loyer mensuel de **315,57 €**

👉 Côté Pratique :

Le secrétariat est ouvert au public :
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : 02.54.38.18.60
Fax : 02.54.38.13.95
Email : cdc@coeurdebrenne.fr

👉 Siège Social :

1 rue du Prieuré
36290 ST-MICHEL-EN-BRENNE
Adresse Postale : BP 9
36290 MEZIERES-EN-BRENNE

La Lettre du "Cœur de Brenne"

Photocomposition et Impression :
Color 36
36320 Villedieu/Indre

Diffusion : La Poste